

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **7 (1919)**

Heft 76

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-254890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

encore pu voir à l'œuvre celle qui représenta pendant tant d'années, avec une si grande compétence et une si belle ardeur, la Société d'Utilité publique des Femmes suisses. Mme Gertrude Villiger-Keller sut donner à cette organisation un rayonnement imprévu et la mettre au niveau de nouvelles tâches. Quant à Hortensia Gugelberg von Moos, née en 1659 dans le milieu patricien grison, elle fut un précurseur dans toute la signification du terme. Dans ses polémiques avec les catholiques, elle sut défendre savamment et habilement le point de vue réformé. D'autres de ses ouvrages sont consacrés à lutter pour le droit des femmes à s'occuper de politique, de médecine, de philanthropie, etc., etc. Enfin, sa vie de tous les jours fut tout entière vouée au bien de son entourage, à l'éducation des orphelins, à la guérison des malades et à d'autres buts analogues. Elle chercha aussi à relever le niveau de la culture féminine et à faire sortir son sexe du cercle étroit des travaux domestiques. Nous devons remercier chaudement Dr Emma Graf d'avoir fait revivre pour nous cette belle et originale figure de féministe avant la lettre. C. HALTENHOFF.

CORRESPONDANCE

Bâle, 13 janvier 1918.

Mademoiselle,

Vous écrivez dans le *Mouvement Féministe* du 10 janvier que le parti de la coalition, en Angleterre, a remporté aux élections un succès écrasant. C'est vrai si l'on considère le nombre des députés et les votes probables de la Chambre des Communes. En revanche, si l'on additionne les suffrages, l'on constate que la coalition en a obtenu 5.142.468, et l'opposition 5.612.300. C'est donc en faveur de cette dernière que la majorité des électeurs a voté. Si le système proportionnel avait été appliqué, le gouvernement aurait obtenu 338 sièges et l'opposition 369. Tels sont les tours que nous joue le système majoritaire. Il me semble que cette constatation pourrait intéresser vos lecteurs.

Je vous présente, Mademoiselle, mes meilleures salutations.

H. PRONIER.

* * *

Chère Mademoiselle,

Un petit ouvrage d'éducation nationale, *Funken vom Augustfeuer*, a été traduit, il y a peu de mois, en français, sous ce titre: *Etincelles des feux du 1er Août*; il a été publié « sous les auspices de la Commission d'Education nationale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses ».

Nous avons lu ce livre en allemand avec le plus grand intérêt; en revanche, nous avons été désolée de voir que la traduction française a été confiée à une personne semblant faire ses premières armes; ce travail eût dû être retouché avec soin; les fautes de français abondent et nombre de phrases obscures et incompréhensibles décourageraient le lecteur le mieux intentionné.

Et puis, comment veut-on que nos enfants romands s'intéressent à l'histoire de Gerd, Bethli et Friedli, prénoms inconnus pour eux, et dans lesquels ils ne savent s'ils doivent voir des filles ou des garçons, tandis qu'ils eussent vite fait des amis de Gérard, Elisabeth et Frédéric.

Nous espérons qu'à l'avenir les traductions de nos auteurs suisses seront soumises à une *Commission d'examen* plus sévère et que des erreurs aussi regrettable ne se reproduiront plus.

EMMELINE DEMOLE.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — On s'écrasait, dans notre local, le 13 janvier dernier, pour entendre M. A. de Morsier exposer avec beaucoup de clarté les principes essentiels de la Constitution fédérale et les points sur lesquels a chance de porter sa révision. Un échange de vues très animé a suivi cette conférence solidement documentée, et la séance a été certainement très utile à toutes celles qui comprennent la nécessité de l'éducation civique de la femme. — La série de causeries con-

sacrées aux *Partis politiques genevois* a continué, au thé de membres du 3 février, par une intéressante conférence de M. Marcel Meyer de Stadelhofen, député, sur le Parti indépendant (catholique) genevois. Il y a là matière à s'instruire sur l'histoire politique intérieure de notre canton depuis un demi-siècle. — A titre de manifestation purement, l'Association pour le Suffrage a engagé trois de ses membres à s'inscrire en Chancellerie pour une candidature à la Commission de la Maternité, a envoyé une circulaire personnelle à chaque député pour lui recommander l'élection de femmes, et a été agréablement surprise du résultat que nous commentons plus haut. — Le Comité n'ayant pas abandonné l'idée de lancer une initiative cantonale en faveur du vote des femmes, mais ne voulant le faire que s'il se sent sûrement appuyé par tous ceux et toutes celles à qui la question tient à cœur, a décidé de convoquer pour le 17 février une séance consultative féminine, où la question sera nettement posée: « Si vous voulez le droit de vote, êtes-vous disposée à nous aider en constituant immédiatement une Commission d'action? » De l'issue de cette séance comme d'une séance de consultation masculine qui aura lieu ensuite, dépendra en dernier ressort la décision du Comité. E. Gd.

NYON. — Le Groupe du Suffrage, organisé à Nyon en juin 1918, a eu le 8 janvier sa seconde réunion. Nous sommes heureuse de dire qu'il compte déjà 63 membres, dont quelques hommes. Tous les membres paraissent prendre un vif intérêt à la question, toujours plus actuelle, du suffrage féminin, la discutent avec sérieux et intelligence et promettent de faire une active propagande. — Nyon a maintenant 19 abonnements au *Mouvement Féministe*, et nous espérons que ce nombre ira en augmentant. Cl. B.

BERNE. — Après trois longs mois de grippe, notre Société a pu reprendre son activité. Nous avons dû renoncer à notre cours d'instruction civique annoncée au mois d'octobre. Premièrement, toutes les soirées, conférences, etc., interdites avant Noël s'accumulent sur ces deux derniers mois de l'hiver, ce qui rendrait bien difficile le travail de préparation personnelle, que nous comptons « infliger » aux élèves du cours. En outre, le juriste qui nous avait promis son concours est obligé de se soigner encore des suites de la grippe. D'autre part, nous avons pensé atteindre et intéresser un plus grand nombre de nos membres en organisant des soirées de discussions sur des actualités politiques chaque premier mercredi du mois. En janvier, Mme Merz nous raconta tout ce qui s'est passé et ce qui ne s'est pas passé au point de vue du suffrage de la femme pendant la session de décembre des Chambres fédérales. Le 5 février, Mme Leuch a parlé de la R. P. Enfin, Mlle E. Graf nous promet pour le 19 février une grande conférence publique de propagande. Nous en reparlerons. A. L.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — Malgré la première chute de neige, de nombreux membres de l'Union avaient tenu à assister, le 27 janvier, à l'Assemblée générale d'hiver, et ont manifesté qu'ils ne regrettaient pas l'emploi de leur soirée. Les conclusions du rapport financier, présenté par Mme Kather, ont soulevé une discussion très animée sur la nécessité d'élever le taux de la cotisation, afin de permettre à l'Union de vivre de ses propres ressources et sans devoir recourir à des dons pour boucler son budget: la question a été remise au Comité pour étude. Mlle Gourd a rendu compte de l'Assemblée extraordinaire de l'Alliance; puis Mlle Jaquerod a lu un spirituel aperçu, dû en partie à la plume agile de Mlle Volz, des difficultés rencontrées et des expériences faites par les vendeuses de timbres de *Pro Juventute*. Mlle Meyer a encore parlé avec infiniment de délicatesse de l'œuvre admirable poursuivie par Mlle Sibillin, l'agente auxiliaire de police, et des communications d'ordre divers ont clôturé la séance. — La vente de *Pro Juventute* est terminée, et a rapporté un bénéfice de plus de 3500 fr. à répartir entre trois catégories d'œuvres concernant l'enfance. Pour accélérer cette vente et intéresser un plus grand nombre de personnes à ces œuvres, le Comité de l'Union avait eu l'heureuse idée d'organiser pour le 16 janvier une grande séance dans laquelle on a entendu successivement M. Pierre Bovet démontrer de façon magistrale la nécessité urgente des apprentissages; M. Alex. Aubert donner des détails touchants sur le sort d'enfants que secourt le Bureau de Bienfaisance, et M. Ch. Pesson commenter avec verve de fort jolies projections lumineuses sur les colonies de vacances. — Le 5 février a été définitivement fondée, au cours d'une séance très fréquentée et extrêmement intéressante, la Société auxiliaire de l'Office central des apprentissages, dont le but est de soutenir moralement et financièrement cet Office (*Berufsberatungstelle*), créé sur l'initiative de l'Union et avec le concours de nombreuses personnalités et sociétés s'intéressant à la question du choix d'une carrière. Le siège de cet Office sera pour le moment au local de l'Union, et des secrétaires seront nommés pour chacune des Sections masculine et féminine. C'est là une création d'une très grande utilité et dont on peut attendre beaucoup. — Au thé de membres du 6 février, Mme Fatio-Naville a